Institut des Arts de la Voix

Fédération Nationale de Yoga du Son

Dossier d'inscription

Formation de Yoga du Son

Formule intensive - PARIS 2026/2027

Formation professionnelle agréée par la FNYS



Formation Professionnelle

Adresse de correspondance :

Institut des Arts de la Voix

4 rue de Martray - 17290 Ardillières

Tel : 06 03 18 07 41

Mail : torre.patrick@orange.fr

Institut des Arts de la Voix

Institut des Arts de la Voix



Patrick Torre
Créateur de l'école



l'esprit et l'engagement
Formation au Yoga du Son

L'Institut des Arts de la Voix a pour vocation d'enseigner le Yoga du Son dans une approche universelle de la spiritualité. L'Institut est indépendant, libre de dogmes et respecte toutes les appartenances religieuses sans dépendre d'aucune d'elle et se réfère à la Conscience. Elle réunit les meilleurs spécialistes des différentes traditions dans un esprît de découverte et de partage. Première école créée en Europe sur les applications spirituelles de la voix, l'Institut ouvre des perspectives uniques dans les domaines de la santé, du développement personnel et de la spiritualité.Au cours de ces rencontres pédagogiques nous nous retrouvons dans la joie de partager ces trésors incomparables de la voix qui constituent Le "Yoga du Son" et la phonathérapie..

***L'école propose 3 niveaux d'enseignement de Yoga du Son** : Initiation, expertise et professorat sur une durée de 6 mois environ. A noter, qu'un cycle d'approfondissement complémentaire est proposé à ceux qui désirent se former à l'art sacré de guérison : Sonothérapie niveau 1 et 2 et phonathérapie : TST Thérapie sonore par les tracés (Chakra thérapie et Mantra Thérapie).*

***Le niveau 1** - **Initiation : Formation intensive à PARIS** (4 x Week-ends)*
Cette formation intensive est un temps d'acquisition de connaissances et de découverte de soi à travers l'expérience du Son. Elle donne en outre une bonne approche de la méditation, une connaissance incomparable de la voix et des mantras. (Durée : 45 heures)

***Niveau 2 - Expert - Meditation, Mantras et silence :** L'institut propose un stage d'élargissement des connaissances destiné à aprofondir le yoga du son par des pratiques mantriques plus intenses et ouvertes à de multiples traditions. Professeurs et thérapeutes doivent faire de profondes expériences spirituelles pour accroître leur force thérapeutique, leur conscience et leur discernement afin d'être capable d'accompagner leurs élèves en toute sécurité.*

***Niveau 3 - Professorat :** Techniques pédagogiques et entrainement à la conduite de groupe. Il donne la capacité d'enseigner le yoga du son et d'excercer la Mantra thérapie.*
Ce niveau donne aussi la possibilité d'intégrer le niveau 3 des thérapies sonores

Institut des Arts de la Voix



Professeurs	NIVEAU 1
Patrick Torre	Week-ends 1er ,2e, 3e,4e 3éme

Institut des Arts de la Voix

Tel : 06 03 18 07 41

Mail : torre.patrick@orange.fr

Le Programme
Formation au Yoga du Son

Niveau 1 - Apprendre le Yoga du Son *à Paris : (4 week-ends)*

– Principes et fondements du Yoga du Son. ***7/8 Novembre 2026***

Dans ce module l'accent est mis sur le travail de la voix: Ouvrir et poser la voix, voix de base, techniques de chants harmoniques. les différentes façons de charger un mantra pour qu'il soit efficace. L'enseignement posera les bases du yoga du son entre Tantra et voies progressives des yogas traditionnels. Concepts généraux, le son créateur, la science des mantra, la vision de l'homme et de l'univers, les principes du Son et de la vibration,…
Les 7 phases de la pratique : Relaxation, purification, énergétisation, déconditionnement, concentration, méditation, Union.

– Techniques de méditation par la voix et les mantras. ***5/6 Décembre 2026***

La méditation de pleine conscience est reconnue aujourd'hui comme une technique d'aide à la guérison et de bien-être psychique. Elle est le pilier le plus important du yoga du son. Ses vertus sont immenses et donnent accès aux réelles capacités thérapeutiques. Le chant et la pratique des mantras constituent la voie la plus rapide pour parvenir à la méditation. Ce module propose de comprendre le fonctionnement du cerveau, observer le mental, pratiquer la contemplation et la concentration. La méditation est le "non-mental". C'est une initiation véritable à la vie spirituelle et l'ouverture d'un mode de vision différent: la vision du coeur et le ressenti du corps subtil.

– Hatha Yoga Sonore - 13/14 Février 2027

La voie du mouvement, du geste (mudra) et des mantras.

Les postures asanas, la dimension subtile des asanas, le sacré dans le vécu de la posture par l'activation des bijas mantras dans la pratique du hatha yoga. Les séries de mouvements et mantras dévotionnels (Surya Namaskar, Gayatri mantra, Om Mani Padme Hûm, Adonaï,…)
les techniques de Pranayama associées au son. L'art du souffle, les Kryas et bija mantra, les techniques de purification par le souffle et les sons de guérison.

– La Voie de l'Energie Sacrée selon de Tantra. ***13/14 mars 2027***

dans ce 4e et dernier week-end vous ferez l'exploration de la conscience et de la non dualité. Selon le Tantra vous explorerez l'espace du Coeur, les chants de la Bakti, toute la puissance et la spontanéïté des mantras selon les pratiques Tantriques. Danses de Latihan, marches soufies, méditations transcendentales, kundalini Yoga,… associant le geste, les mudras et les pranayamas pour plus d'efficacité. Ce week-end donne accès au niveau 2.

Institut des Arts de la Voix



Professeurs	Modules
Patrick Torre	N1 N2 N3 N1 et N2

Institut des Arts de la Voix
Tel : 06 03 18 07 41
Mail : torre.patrick@orange.fr

Le Programme
Formation au Yoga du Son (Options)

Niveau 2 - Maîtriser le Yoga du Son - 690€

Du 5 au 9 juin ou du 24 au 28 juillet 2027 : Durée 5 jours, soit 40 heures de cours

à Terre d'Océan près de La Rochelle

Après les fondations du Niveau 1, ce stage intensif de 5 jours vous permet d'intégrer le Yoga du Son en profondeur et d'accéder à des pratiques avancées de transformation intérieure, de méditation et de thérapie par la voix.

À travers l'art des mantras, le chant, la méditation et les pratiques énergétiques, vous développerez votre présence, votre puissance vibratoire et votre capacité à transmettre un état de conscience élevé.

Au programme
Mantras sacrés de différentes traditions (soufie, tibétaine, celtique, amérindienne...)
Approfondissement des chakras et du corps d'énergie
Mantra-thérapie et mantras de guérison
Choisir et transmettre un mantra personnel
Chant harmonique avancé et développement de la voix
Harmonium : accompagnement et création musicale
Ouverture du cœur, du troisième œil et de l'espace intérieur
Techniques d'élévation et méditations avancées
Kundalini Yoga et pratiques extatiques
Noble silence et approfondissement de la présence
Purification énergétique des lieux et des minéraux
Transmission vibratoire et soin par la voix
Préparation et animation d'un cercle ou concert de mantras
Objectifs
Renforcer sa puissance vibratoire et spirituelle
Développer ses capacités thérapeutiques
Approfondir l'expérience méditative
Utiliser la voix comme outil de transformation et de guérison
Apprendre à transmettre une expérience intérieure à autrui

Institut des Arts de la Voix



Professeurs	Modules
Patrick Torre	N1 N2 N3 N1 et N2

Institut des Arts de la Voix
Tel : 06 03 18 07 41
Mail : torre.patrick@orange.fr

Le Programme
Formation au Yoga du Son (Options)

Niveau 3 - Professorat le Yoga du Son - 690€

***Du 16 au 20 octobre 2027:** Durée 5 jours, soit 40 heures de cours*
à Terre d'Océan près de La Rochelle
Ouvert uniquement aux personnes ayant validé les niveaux 1 et 2

Ce niveau ouvre la possibilité d'enseigner le Yoga du Son.

Le professeur de Yoga du Son doit maîtriser l'énergie et le son pour accompagner ses élèves, conduire ses pratiques en respectant l'ethique et être conscient de sa responsabilité. Il doit connaître et maîtriser les lois du son et de l'énergie afin d'élever la qualité de ses cours. Conduire des leçons de yoga du son réclame, maîtrise des techniques vocales, pédagogie et bienveillance. Le futur professeur doit aussi savoir préparer sa salle de pratique; la purifier, la protégée et la fermer après chaque cours. Ce module donne toutes les solutions pédagogiques pour faire face aux différentes situations d'enseignement.

Diplôme reconnu partout en Europe par la FNYS : Fédération Nationale de Yoga du Son

Institut des Arts de la Voix



Formation	Coût pédagogique
Niveau 1 - (4 week-ends à Paris)	**960 €**
Niveau 2 - (5 jours)	**690 €**
Niveau 3 - (5 jours)	**690 €**
Bilan Vocal et énergétique PHonathéraoie (option)	**150 €**

Institut des Arts de la Voix
Tel - 06 03 18 07 41
Mail : torre.patrick@orange.fr

Modalités administratives et Financières
Formation au Yoga du Son

Lieux de formation

Niveau PARIS : 77 rue de Charonne 75011 PARIS

***Terre d'Océan*, 4 rue de Martray 17290 Ardillières**

Stages de formation résidentiels Près de La Rochelle pour les Niveaux 2 et 3

Nous assurons gratuitement de transport vers le centre Terre d'Océan depuis :
- la Gare TGV de Surgères sur la ligne TGV Paris - La Rochelle : 15mn du centre
- la Gare TER de Rochefort sur Mer : 10mn du Centre

Public concerné

Formation Niveau 1 : *L'institut est ouvert à tous, un entretien préalable est conseillé par téléphone pour s'assurer que l'enseignement correspond bien à ce qui est souhaité par le candidat et que l'attente de celui-ci sera bien satisfaite.*
Auditeurs Libres : Ils ne sont pas admis en niveau 2 et 3

Conditions Financières et modalités de fonctionnement

Le coût de la formation (Hors frais d'inscription) sera débité après chaque stage. Si pour des raisons sérieuses, vous manquiez l'un des modules, celui-ci est rattrapable à la prochaine cession, sans surcoût. En cas d'indisponibilité d'un professeur ou d'un lieu , l'école se réserve le droit de nommer un nouveau professeur pour assurer le présent programme pédagogique. Les lieux et dates des stages peuvent exceptionnement être modifiés en cas de necessité, sans donner lieu à une indemnisation de transport ou à un rembourssement des frais pédagogiques. Le stage reste reportable à une date ultérieure. En cas de renoncement en cour de formation, les sommes versées ne sont pas remboursables.

Forfait hôtelier à Terre d'Océan : 415 € (le Stage de 5 jours)

la réservation hotelière est faite automatiquement avec votre inscription

5 Nuitées, petit déjeuner, déjeuner, dîner et tisane du soir ainsi que les pauses mi-journée sont inclus dans le forfait. Transport aller et retour gare de Surgères ou Rochefort inclus.

Institut des Arts de la Voix

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 75170225817 auprès du
Préfet de la région NOUVELLE-ACQUITAINE

N° SIRET : 38763194800057
N° TVA intra : FR07387631948

Bulletin d'inscription
à retourner
à

Institut des Arts de la Voix
4 rue de Martray
17 290 ARDILLIERES

Ou par Mail à :
torre.patrick@orange.fr



Fédération Nationale de Yoga du Son

DATADOCKÉ

Bulletin d'inscription Année 2024/2025 à PARIS

Formation au Yoga du Son

☐ (Cocher) **Formation Intensive Niveau 1 - PARIS** *(4 week-ends)*
Coût Pédagogique : 960 € TTC *(Hors hébergement)*

Je soussigné, *(Nom et Prénom)*
Adresse :
Email : (ecrire en majuscule)
Tel : Situation de famille
Date de naissance / / *Profession :*

m'engage à suivre la formation de Yoga du Son "niveau 1" dispensée par l'institut des Arts de la voix à Paris

(Cocher au choix)

☐ ***Je m'inscris en ligne en versant les frais d'inscription : 960€ sur le site internet de l'école***

☐ ***Je m'inscris par voie postale en envoyant 1 chéque de 960 €***
si vous préférez différer le coût de formation,
4 chèques de 240€ seront encaissés unitairement 10 jours avant stage.

Je vous adresse un certificat médical d'aptitude au yoga du son + une photo d'identité dès que possible.

NB/ *En cas d'indisponibilité exceptionnelle d'un professeur ou d'un lieu de formation, j'accepte le report du stage à une autre date ou un autre lieu, afin de permettre le bon déroulement de la formation, sans faire valoir aucune indemnisation ni remboursement. Charge à l'institut de me donner toutes priorités pour participer à la cession de remplacement. En cas d'abandon en cours de formation les sommes versées ne seront pas rembourssées sauf pour raisons de Santé ou en cas de force majeure.*

Date et Signature :